

Pourquoi encourager les élèves qui présentent des difficultés de comportement à venir en aide à leurs pairs ?

CLAIRE BEAUMONT, PH. D.

Professeure à l'Université de Sherbrooke, chercheuse au CRIRES et codirectrice de l'Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école

Vous est-il déjà arrivé de confier une responsabilité à un élève au comportement perturbateur ? Que peut-il bien se passer chez cet élève à l'instant où il apporte son aide à l'enseignant ou à ses camarades ? Une estime de soi accrue, une concentration sur les besoins d'autrui, le sentiment, pour un instant, d'être compétent socialement ? Cette intervention n'arrive à calmer les ardeurs de cet enfant que pendant un court instant, me direz-vous. Mais quels enseignements pouvons-nous tirer de cette pratique souvent utilisée de façon ponctuelle et dans le feu de l'action ? C'est pour répondre à ces questions que nos recherches nous ont amenés à considérer l'existence de liens étroits entre la capacité d'entraide et l'adaptation scolaire des élèves qui présentent des problèmes de comportement.



Cet article expose d'abord les constats théoriques ayant contribué à alimenter nos réflexions sur le sujet. En seconde partie, l'exposé de deux études illustrera les effets de cette approche auprès d'élèves du primaire et du secondaire ayant agi comme pairs aidants en dépit de leurs problèmes de comportement. Finalement, ces résultats de recherche seront mis en perspective et des suggestions d'intervention seront formulées concernant le développement des habiletés d'entraide de ces jeunes.

Ce que la recherche nous apprend sur les interventions actuelles

Les élèves qui présentent des problèmes de comportement commencent de plus en plus jeunes à mobiliser l'attention des enseignantes et des enseignants. Tout comme les intervenants, les chercheurs du monde scolaire explorent les nouvelles connaissances permettant à ces enfants de mieux s'adapter socialement et de vivre des réussites scolaires.

La recherche a ainsi conduit à découvrir qu'un manque d'habiletés sociales affectait considérablement le développement affectif, cognitif et moral de ces enfants. Plus précisément, des lacunes importantes observées sur plusieurs plans (estime de soi, auto-contrôle comportemental, empathie, etc.) viennent nuire à la qualité de leurs relations interpersonnelles, contribuent à dégrader l'atmosphère de la classe et affectent, conséquemment, leur rendement scolaire (MEQ, 2000). C'est pourquoi les différents

programmes d'intervention offerts à ces jeunes en milieu scolaire visent le développement de la compétence sociale par l'apprentissage de certaines habiletés (résolution de conflits, gestion de la colère, expression des émotions, développement d'habiletés prosociales, etc.). Malgré l'intérêt porté à ces programmes depuis les 20 dernières années, on constate qu'à long terme, les enfants qui participent à ces ateliers ne sont pas plus compétents socialement, car ils arrivent difficilement à transférer leurs acquis en situations réelles. L'acquisition de ces habiletés, considérées par Mathur et Rutherford (1996) comme essentielles au développement de la compétence sociale, demeure un sujet sur lequel la recherche doit continuer à s'intéresser pour permettre aux élèves en difficulté de mieux s'adapter à leur environnement scolaire.

Des interventions centrées sur l'apprentissage de comportements prosociaux

Parmi les ingrédients jugés essentiels au développement de la compétence sociale, les habiletés prosociales occupent une place importante dans le développement de relations sociales positives. Ce type de comportements témoigne d'une sensibilité à l'égard des besoins des autres et il s'observe souvent par des actions visant à aider une autre personne sans que l'auteur s'attende à en tirer d'autres gains. Le comportement prosocial est aussi reconnu comme un prédicteur important de la réussite scolaire et de l'adaptation sociale en général. Les recherches de Caprara, Pastorelli, Bandura et Zimbardo (2000) démontrent en effet qu'un score élevé sur le plan du comportement prosocial, observé chez des élèves de troisième année, est un prédicteur significatif du rendement scolaire obtenu cinq ans plus tard. Si l'on reprend les propos d'Adler, un enfant qui démontre sa capacité à tenir compte d'autrui aurait acquis « le sens de la communauté » à partir duquel il pourra élargir son répertoire de comportements sociaux. En intégrant la compassion pour autrui dans ses valeurs, il développera peu à peu sa capacité d'empathie et son désir d'aider les autres, de même qu'il apprendra à évaluer les conséquences de ses actes sur autrui et à les modifier (Hoffman, 2001).

On sait que les élèves qui manifestent des comportements antisociaux démontrent peu de sensibilité à autrui et que le développement de l'empathie figure parmi les objectifs poursuivis par plusieurs programmes d'intervention. Mais cette sensibilité et ce désir d'aider les autres sont-ils innés, appris ou seraient-ils plutôt découragés au cours du développement de l'enfant ?

Tout récemment, des chercheurs allemands ont rapporté que des enfants de 18 mois étaient capables de démontrer des attitudes d'altruisme, et ce, même envers des personnes qui leur étaient étrangères (Warneken et Tomasello, 2006). Ces chercheurs avancent qu'à cet âge, un enfant possède déjà la capacité cognitive de comprendre les objectifs d'autrui et celle de faire preuve d'une certaine forme d'empathie. À l'instar d'autres chercheurs, ils sont d'avis que l'éducation à l'empathie est un processus qui doit être accompagné par les parents en encourageant la compassion chez leurs enfants et en les sensibilisant aux émotions d'autrui.

Des observations faites en milieu scolaire depuis les 20 dernières années nous ont permis de constater à quel point le potentiel d'entraide était peu exploité chez les élèves qui présentent des problèmes de comportement. Très souvent dans la position de celui qui reçoit l'aide, l'élève en difficulté fait très rarement l'expérience valorisante d'en aider d'autres, car c'est à des pairs plus compétents socialement qu'on confiera davantage cette tâche. Dans ces circonstances, très peu de chercheurs ont documenté l'influence du développement des habiletés d'entraide sur l'adaptation psychosociale de jeunes aux comportements antisociaux (Beaumont, Royer, Bowen et Bertrand, 2003). Certains programmes d'intervention destinés à ces jeunes comportent, certes, des ateliers visant l'apprentissage des habiletés de coopération (relation symétrique/gains réciproques), mais aucune recherche à notre connaissance ne s'est attardée spécifiquement aux bénéfices personnels retirés par ces

élèves en difficulté lorsqu'ils agissent à titre de pairs aidants.



Les effets bénéfiques observés chez les élèves qui aident leurs pairs

La littérature est peu éloquente en ce qui concerne les effets observés chez les enfants ou les adolescents qui offrent leur aide à leurs pairs. Toutefois, les études qui se sont intéressées aux systèmes de pairs aidants en milieu scolaire peuvent nous aider à mieux cerner le phénomène chez les enfants et les adolescents qui participent à ces programmes.

Le but des interventions, qui utilisent le soutien entre les pairs, est justement d'apprendre aux jeunes à offrir leur aide à un camarade en difficulté. En milieu éducatif, les systèmes d'entraide peuvent prendre une très grande variété de formes et offrir des services sur le plan scolaire (tutorat, aide aux devoirs) et personnel (pairs aidants, médiation par les pairs, groupes d'entraide). Les programmes de médiation par les pairs et ceux appelés « groupe de pairs aidants » sont les deux systèmes d'entraide les plus répandus au Québec.

Ces interventions misant sur la collaboration entre les pairs sont réputées efficaces pour l'ensemble des élèves parce qu'elles facilitent la création d'un climat scolaire propice aux apprentissages et qu'elles contribuent à faire diminuer le niveau de violence dans les écoles. La plupart des études semblent toutefois confirmer que ce sont

les pairs aidants, eux-mêmes, qui bénéficient le plus de ces systèmes d'entraide (Casella, 2000 ; Corriveau, Bowen, Rondeau et Bélanger, 1998). Les retombées positives chez ces jeunes s'observent sur plusieurs aspects comme les habiletés de communication, l'empathie, l'estime de soi, la motivation scolaire, le sens des responsabilités et la résolution de problèmes personnels. D'autres bénéficiaires ont aussi été associés au rôle de pair aidant : la formation supplémentaire, le rôle particulier qu'il occupe dans l'école, le respect qu'il gagne auprès de leurs pairs de même que l'attention accordée par les adultes.

Tous ces résultats indiquent que venir en aide à autrui peut avoir des effets bénéfiques sur le développement personnel des aidants. Bien que ces études se soient effectuées auprès de jeunes déjà reconnus pour leur compétence sociale, nous avons formulé l'hypothèse que des élèves en difficulté de comportement pourraient, eux aussi, tirer des bénéfices personnels de cette expérience si on leur en donnait l'occasion. Malheureusement, leur manque d'habiletés sociales et leur réputation souvent négative n'incitent ni leurs camarades ni les adultes de l'école à les choisir lorsqu'il s'agit de sélectionner ceux qui composeront les équipes de pairs aidants (Bonafé-Schmitt, 2000). Par conséquent, le fait d'exploiter le potentiel d'entraide des jeunes en difficulté de comportement pourrait peut-être influencer positivement le développement de certaines habiletés jugées essentielles à leur adaptation sociale ? C'est pour répondre à cette question que

nous commenterons brièvement les deux études qui suivent.

Des élèves du primaire en difficulté de comportement agissant comme médiateurs

Cette première étude s'est déroulée dans deux écoles primaires spécialisées en adaptation scolaire. Les élèves participants étaient âgés de 9 à 11 ans et présentaient tous des problèmes de comportement assez importants pour ne plus être en mesure de fréquenter l'école de leur quartier. Une école a agi à titre de groupe témoin (ne recevant aucune intervention), alors que dans l'école expérimentale, une adaptation du programme de médiation par les pairs *Vers le pacifique* (Centre Mariebourg, 1998a, 1998b) a été implantée et évaluée après une année scolaire. Les évaluations ont été effectuées à partir de données tirées de l'implantation (nombre de médiations, de motifs, de rapports de comportements violents, etc.), de tests standardisés complétés par les enseignants (agressivité, autocontrôle, expression des émotions, etc.) et par les élèves (sentiment de compétence sociale, estime de soi, etc.).

Dix ateliers ont d'abord été réalisés avec tous les élèves de l'école expérimentale, abordant des thèmes reliés aux habiletés sociales, à la résolution des conflits et à la médiation par les pairs. Une fois ces ateliers complétés, 15 médiateurs ont été sélectionnés par leurs pairs et ont participé à une formation supplémentaire traitant des habiletés à la communication et à la

résolution de conflits interpersonnels. Les médiateurs ont aussi bénéficié de deux rencontres de supervision de groupe par mois et le psychologue pouvait leur offrir un soutien supplémentaire sur une base individuelle, au besoin.

Au cours de l'année scolaire, les

médiateurs ont été en service dans la cour de récréation selon un horaire déterminé à l'avance avec leur superviseur. Ils devaient porter leur dossard d'identification et effectuer des médiations à la demande des élèves qui souhaitaient résoudre leurs conflits.

Résultats

Pendant l'année scolaire, les 15 médiateurs sélectionnés ont effectué 134 médiations et aucun d'entre eux n'a récolté de billet d'indiscipline lorsqu'il était en devoir. En comparant les résultats obtenus aux épreuves standardisées (élèves médiateurs/élèves non-médiateurs), les analyses statistiques révèlent que le fait d'avoir pratiqué la médiation influence positivement l'autocontrôle comportemental, la capacité à exprimer les habiletés sociales, l'estime de soi et contribue à ralentir l'aggravation des comportements agressifs. Un haut degré de satisfaction personnelle a de plus été observé par les médiateurs concernant leur travail. Le fait de se faire solliciter pour effectuer une médiation, d'appartenir à un groupe particulier et d'être soutenus par leurs parents et les adultes de l'école a aussi été vécu de façon très satisfaisante par les médiateurs. L'aspect valorisant de ce travail d'aidant a été souligné tant par les aidants eux-mêmes que par leurs parents ou par les adultes de l'école. Pour leur part, les enseignantes et les enseignants ont avoué leur étonnement en constatant comment ces jeunes en difficulté réussissaient à s'entraider efficacement même dans un milieu où l'entraide n'était pas une valeur populaire au départ.

Des élèves en difficulté de comportement du secondaire agissant comme élèves confidents

Cette deuxième étude a été effectuée dans une école secondaire spécialisée en adaptation scolaire. Le processus de sélection, de formation et de supervision des pairs aidants a été assuré par une équipe de psychologues et d'éducateurs du milieu scolaire. Parmi les 90 élèves de cette école, 10 ont été choisis par leurs pairs. Ces choix ont été approuvés par les enseignants et les parents des élèves





sélectionnés. C'est sous l'appellation de « Service d'élèves confidents » que ces adolescents ont choisi d'être identifiés par leurs camarades de classe. Pour consulter un élève confident, les élèves volontaires pouvaient le rejoindre directement ou encore en faire la demande auprès du psychologue de l'école. La rencontre était alors organisée à un moment et dans un local appropriés. Pendant l'année scolaire, les élèves confidents ont bénéficié de groupes de supervision à raison de deux séances par mois et, au besoin, de séances individuelles avec leur superviseur.

Résultats

Plusieurs questionnaires ont été remplis par les élèves, les enseignants et les parents et ils ont permis de recueillir des données qualitatives relatives à l'implantation du programme. Des tests standardisés soumis aux enseignants et aux élèves ont aussi permis d'évaluer les effets de l'intervention sur les élèves selon divers aspects comportementaux (agressivité, autocontrôle, affirmation, coopération, etc.). Entre les mois de janvier et mai, 33 rencontres individuelles ont été effectuées par les élèves confidents. Les élèves bénéficiaires du service ont exprimé leur satisfaction concernant la qualité de l'écoute et de l'aide offertes par

les élèves confidents. Les élèves confidents sont d'avis que leur travail a contribué à faire diminuer le niveau de violence à l'école et à aider plusieurs de leurs pairs à solutionner des problèmes personnels. Se faire solliciter pour de l'aide, être digne de confiance, obtenir de l'appréciation de la part des adultes de l'école et de leurs parents au regard de leur rôle d'aïdant s'avèrent tous des éléments satisfaisants pour les élèves ayant agi comme confidents. Au cours du mandat qui leur a été confié, les élèves confidents ont mentionné avoir été en contact avec des sentiments d'impuissance, de tristesse, de peur et de colère exprimés par les bénéficiaires qu'ils ont eu à soutenir lors de leurs entrevues.

Les parents des élèves sélectionnés pour être des confidents ont souligné la fierté de leur enfant à participer à cette activité. La contribution de leur adolescent à ce système de pairs aidants lui aurait appris à communiquer davantage avec ses parents, à améliorer son estime de soi, à développer un sens accru des responsabilités, une meilleure capacité d'écoute et une plus grande autonomie. Plusieurs enseignants ont considéré ce programme d'entraide très profitable tant pour les élèves bénéficiaires que pour ceux ayant agi comme confidents.

Les résultats des tests standardisés administrés aux enseignants et aux élèves font ressortir que les élèves confidents se seraient davantage améliorés que leurs pairs sur les plans de l'affirmation de soi et de l'autocontrôle comportemental.

Quelles conclusions tirer ?

Sommairement, ces deux études démontrent qu'en dépit de leurs problèmes de comportement, des élèves du primaire et du secondaire, choisis, formés et encouragés à pratiquer la relation d'aide, retirent des bénéfices

personnels de cette expérience. Les deux études présentées ont révélé des effets positifs quant aux habiletés de communication, à l'estime de soi, à l'autocontrôle comportemental, à la valorisation sociale, au respect des pairs de même quant à l'attention accordée par les adultes, tout comme cela avait été le cas dans les études effectuées auprès de jeunes pairs aidants ne manifestant pas de problème de comportement.

On peut se demander si la fonction d'aïdant permet d'objectiver certains de ses propres comportements et de favoriser un certain contrôle de soi lorsque la situation le requiert ? Au cours de leur mandat de pair aidant, ces élèves ont été en contact avec les sentiments d'impuissance, de tristesse, de peur ou de colère exprimés par les bénéficiaires à qui ils ont offert un soutien. À la lumière des propos de Hoffman (1991), on se souviendra que c'est au contact des émotions des autres que les enfants développent leurs capacités empathiques, qu'ils apprennent à reconnaître les conséquences de leurs actes sur autrui et à modifier certains de leurs comportements selon les normes socialement acceptables.

Tout compte fait, ne devrions-nous pas introduire une sensibilisation aux émotions d'autrui dans nos interventions auprès des jeunes avant même qu'ils ne développent des problèmes de comportement ? Si l'empathie et son corollaire l'altruisme se développent par l'éducation, ce type d'approche devrait, par conséquent, occuper une place plus importante dans les interventions visant à rendre ces élèves plus compétents socialement.

La bibliographie peut être obtenue sur demande au secrétariat du CRIRES. Vous pouvez également la consulter en ligne sur le site du CRIRES.



Bulletin du CRIRES
N° 20, mai 2006

Centre de recherche et d'intervention
sur la réussite scolaire
(CRIRES - centre interuniversitaire)

Faculté des sciences de l'éducation
Local 746
Université Laval
Québec (Québec)
G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3856
Télécopie : (418) 656-7770
crires@fse.ulaval.ca
www.ulaval.ca/crires

Directrice du CRIRES
Claire Lapointe

Coordination du Bulletin
Denyse Lamothe, CRIRES
Hélène Le Brun, CSQ